

Titre de la Contribution au thème 3.1. : « *Plaidoyer pour la participation des acteurs de la société civile et des populations locales dans la gestion transfrontalière des ressources en eau et de l'environnement du Bassin du fleuve Sénégal : l'expérience de la Coordination des Organisations de la Société civile pour la Défense de l'Environnement et le Développement du Bassin du fleuve Sénégal (CODESEN) »*

**Par M. Aboubacry Mbodji
Secrétaire Exécutif de la CODESEN
Dakar – Sénégal**

Résumé

L'objet de cette contribution est de retracer l'expérience cumulée par la CODESEN au cours de ces dix dernières années dans le plaidoyer pour la participation des organisations de la société civile et des populations locales à la gestion des ressources eau et de l'environnement du Bassin du fleuve Sénégal dans son intégralité (Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal).

Cette expérience s'appuie essentiellement les processus nationaux et sous-régionaux de dialogue et de concertation initiés par l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) pour la prise en compte d'initiatives locales pouvant affecter l'environnement du Bassin et/ou la mise œuvre des mesures contenues dans le Plan d'Action stratégique (PAS) en cours d'exécution.

Après avoir participé à la conception, à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des différents projets et programmes de l'OMVS, la CODESEN a joué un rôle catalyseur dans tous ces processus. C'est ainsi qu'entre 1998 et 2001, la CODESEN a contribué à la réalisation du Projet Energie de Manantali entre 1998, en développant la concertation et le dialogue autour du Programme d'Atténuation et de Suivi des Impacts environnementaux (PASIE) de l'OMVS.

Cela a permis de créer les conditions favorables à l'implication des acteurs de la société civile et des populations locales dans la mise en œuvre du Projet Energie, conditions que plus de trois décennies de mise en valeur du fleuve Sénégal n'ont jamais offertes pour l'impulsion d'une participation active des bénéficiaires à la mise en œuvre des projets et programmes de l'OMVS.

La CODESEN également a joué un rôle important dans d'autres processus participatifs ; elle continue à élargir ses alliances aux niveaux national, régional et international. Son rôle fut non seulement la recherche et la diffusion de l'information, mais aussi de promouvoir l'éducation relative à l'environnement, la sensibilisation, l'appui aux initiatives locales de développement intégré et la prise en charge des préoccupations des communautés riveraines du Bassin du fleuve Sénégal dans les projets et programmes de l'OMVS.

Ces contributions lui ont valu la reconnaissance auprès des autorités de l'OMVS et de certains partenaires au développement tels que la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Agence Française pour le Développement (AFD), la Société Suédoise pour la Conservation de la Nature (SSCN), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN, *Global Green Grant*, *Freshwater Action Network*, *WaterAid*, etc..

Du côté des acteurs de la société civile et des populations locales, la CODESEN a contribué au renforcement de la concertation et du dialogue dans divers projets et programmes complémentaires de l'OMVS, notamment le Projet de Gestion de l'Eau et de l'Environnement du Bassin du fleuve Sénégal (GEF/BFS : 2002-2006), le Projet de Gestion intégrée des Ressources en Eau (PGIRE : 2007-2012), le Plan d'Action stratégique (PAS) étalé sur une dizaine d'années (2008-2018), en vue de leur bonne exécution.

Les aspects de planification du développement, d'exécution de projets complémentaires et de suivi des actions se sont également avérés cruciaux quant au succès de sa participation. C'est sur cette base qu'un Plan d'actions stratégique fut élaboré couvrant la période allant de mars 2004 à novembre 2008 pour servir de support à la programmation des différentes activités de la CODESEN.

Les axes stratégiques déclinés à travers ce Plan d'actions s'articulent autour des résultats obtenus au cours des concertations de novembre 1997 sur le PASIE de l'OMVS. Ils constituent des acquis qu'il est impératif de préserver pour sécuriser un meilleur devenir des communautés riveraines du Bassin du fleuve Sénégal à travers les activités suivantes :

- l'élargissement des alliances avec les organisations de la société civile nationales, régionales et internationales ;
- la concertation et le dialogue constructif avec les autorités de l'OMVS, les acteurs de la société civile et les populations du Bassin du fleuve Sénégal dans le cadre de la mise en œuvre du PASIE, du GEF/BFS, du PGIRE et du PAS de l'OMVS ;
- le suivi correct de la mise en place des organes énoncés en novembre 1997 (Comités nationaux et locaux de Coordination : CNC et CLC) ;
- le renforcement des capacités des organisations de la société civile membres de la CODESEN à travers les projets et programmes de gestion transfrontalière des ressources en eau et de l'environnement, de lutte contre la pauvreté en rapport avec la Composante 4 du Projet GEF/BFS de l'OMVS, relative à aux « Micro subventions » accordées par la Banque Mondiale, en vue de les rendre opérationnelles et d'accroître leur participation à la mise en œuvre des activités prévues le dans le cadre dudit Projet ;
- la préparation et la mise en œuvre de la Composante 5 du Projet GEF/BFS de l'OMVS, relative à « l'Information et à la Participation du Public », en tant que

partenaire-clé du processus avec les Cellules nationales, les Comités nationaux et locaux de l'OMVS (CNC et CLC) de l'OMVS, en vue d'assurer une gestion transparente et durable des ressources en eau et de l'environnement du Bassin du fleuve Sénégal.

La leçon tirée de cette expérience, c'est qu'elle a non seulement permis à la CODESEN d'accroître les capacités des ses membres, mais aussi d'encourager la participation active des populations riveraines du fleuve Sénégal (collectivités locales, organisations communautaires de base et prestataires privés opérant dans le Bassin) dans la mise en œuvre des différents projets et programmes de l'OMVS, ainsi dans ceux initiés par la Coordination (Projet d'appui aux activités du Plan d'action stratégique (mars 2004- novembre 2008), financé par la Société Suédoise pour la Conservation de la Nature (SSCN).

Conclusion

Comme tout processus participatif, la dynamique de partage d'information et d'expérience s'avère utile et nécessaire. Mais pour y parvenir, il faudra adopter une approche inclusive qui prend compte l'ensemble des acteurs impliqués en fonction de leurs sensibilités et de leurs besoins spécifiques, afin de leur permettre de participer pleinement aux différents processus de prise de décisions les concernant.